

Recommandations de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 16 octobre 2013 en vue de l'ouverture d'un crédit pour un montant de 681 000 francs destiné à l'acquisition et la mise en place d'un système de contrôle d'accès par bornes rétractables pour la Vieille-Ville.

RECOMMANDATIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du
21 mai 2014 dans le rapport PR-1046 A)

La commission recommande au Conseil administratif de:

- prévoir une concertation avec les habitants, les commerçants et autres ayants droit avant la réalisation;
- tout mettre en œuvre pour faciliter la vie des commerçants;
- maintenir les places de parking le long de la rampe de la Treille.